

REGLEMENT DU CONCOURS PHOTO 2018

ORGANISATION :

Dans le cadre de ses activités annuelles, le CLUB PHOTO DE GUERANDE organise son 16ème concours photographique suivi d'une exposition d'une sélection des œuvres retenues.

PARTICIPANTS :

Ce concours est ouvert aux photographes amateurs de tous âges et de tous pays. En cas d'appartenance à un club, chaque participant concourt à titre individuel.

Les membres du Club Photo de Guérande peuvent participer mais ne sont pas classés.

PHOTOGRAPHIES :

Le thème de ce concours est : « **Par routes et chemins** », avec des photographies en couleur ou en noir & blanc.

Ne sont acceptées que les photographies sur papier d'un format compris entre 18x20 cm et 24x30 cm présentées sous passe-partout cartonné rigide de dimensions obligatoires 30x40 cm sans système d'accrochage.

Les photos ne respectant pas ces critères ne seront pas jugées.

Les photos sélectionnées seront exposées sous cadre par nos soins.

Chaque participant pourra présenter au **maximum** 4 photographies (N&B et couleur confondues) et au maximum 20 photos par club.

Au dos de chaque photographie seront inscrits :

- le Nom et Prénom de l'auteur
- la catégorie : couleur ou noir & blanc
- le titre
- le club (éventuellement)

Un bordereau d'envoi devra être joint reprenant ces informations complétées de l'adresse du participant.

Frais de participation à joindre à l'envoi :

Individuel : 8 €

Club : 30 €

ENVOIS :

Les candidats feront parvenir à leurs frais et risques les photographies de leur choix, exclusivement à l'adresse suivante :

CLUB PHOTO GUERANDE, BP 25222, 44352 GUERANDE CEDEX, France

La date limite de réception des épreuves est fixée au 17 mars 2018 au plus tard.

Les envois seront faits au tarif postal en vigueur. Les plis en recommandé ne seront pas acceptés.

Les participants devront s'assurer que tous les accords de publication ou d'exposition sont obtenus, en particulier des personnes pouvant figurer sur les photos, des spectacles ou bâtiments selon les règles régissant le droit à l'image.

En cas de désaccord, ils en assument seuls la responsabilité.

Les participants à ce concours acceptent la présentation de tout ou partie de leurs œuvres pour l'exposition.

Le club photo de Guérande respecte la charte des concours équitables. Les organisateurs prendront le plus grand soin des images qui leur seront confiées. Ils déclinent cependant toute responsabilité en cas de dommage, vol ou perte durant l'acheminement postal, la manipulation ou l'exposition des œuvres. L'œuvre est déclarée sans valeur commerciale.

JURY :

Le jury composé de 3 photographes se réunira le samedi 24 mars 2018 pour sélectionner les œuvres qui seront exposées et désigner les lauréats.

PRIX :

Chaque auteur pourra recevoir autant de prix que d'œuvres classées.

Le concours est doté de plusieurs prix, ils seront attribués par catégorie : les 3 lauréats de chaque catégorie (Couleur et N&B) se verront attribuer un prix, de respectivement 100 €, 75 € et 50 €.

L'exposition des œuvres se tiendra dans la Salle Athanor à Guérande, du lundi 9 au samedi 14 avril 2018

RESULTATS :

La proclamation des résultats et la remise des prix auront lieu lors de l'exposition. La date et l'heure seront affichées sur le site du club (clubphoto-guerande.fr). Les lauréats seront avertis personnellement des résultats par courriel. Tous les participants recevront le classement du jury par courriel.

RETOUR DES PHOTOS :

A l'issue de ce concours, les photographies seront restituées à leur auteur en juin 2017 **à la seule condition d'avoir joint une enveloppe renforcée et adaptée et suffisamment affranchie**, portant le nom et l'adresse de l'auteur pour la réexpédition des œuvres. Les photographes étrangers accompagneront leur envoi de coupons internationaux pour le retour des œuvres.

Les envois sans enveloppe de retour suffisamment affranchie et non retirés seront archivés par le Club et disponibles sur demande jusqu'en septembre 2017. Passée cette date, les photos seront détruites.

Il est conseillé d'utiliser des enveloppes à bulles de dimensions 340x470 mm

épaisseur inférieure à 3 cm : tarif lettre (vérifier les tarifs en vigueur) jusqu'à 250 g : 2,92 € 500 g : 4,38 € 3 kg : 5,84 €	épaisseur supérieure à 3 cm : colissimo (vérifier les tarifs en vigueur) jusqu'à 250 g : 4,90 € 500 g : 6,10 € 750 g : 6,90 € 1 kg : 7,50 € 2 kg : 8,50 €
---	---

Les organisateurs ne sauraient être tenus pour responsables en cas d'annulation de ce concours si les circonstances l'imposaient. Dans ce cas, les droits de participation seront restitués.

Le fait de participer à ce concours entraîne l'acceptation pleine et entière de ce présent règlement.

NB : Une œuvre noir-blanc allant du gris très foncé (noir) au blanc très clair (blanc) est une œuvre monochrome aux différentes nuances de gris.

Une œuvre noir-blanc virée intégralement dans une couleur restera une œuvre monochrome pouvant figurer dans la catégorie noir-blanc.

Par contre une œuvre noir-blanc modifiée par un virage partiel ou l'ajout d'une couleur devient une œuvre couleur (polychrome).

